

PARTI DEMOCRATIQUE VERT DU RWANDA

PROGRAMME POLITIQUE 2017-2024

« Pour intérêts communs et un avenir promettant »

Nous, qui luttons pour la démocratie et la protection de l'environnement, attestons que :

1. Les meilleures procédures et adéquates pour résoudre les conflits et trouver des solutions aux problèmes que fait face notre pays restent l'entente mutuelle ainsi que d'autres moyens pacifiques.
2. La vraie justice, le partage équitable du patrimoine nationale et tenir en considération le rôle et les responsabilités de tout et chacun peuvent amener a un meilleur avenir.
3. La vraie démocratie vient du choix des citoyens, partage équitable du pouvoir politique et complémentarité entre le gouvernement et le peuple.
4. L'unité et la réconciliation du peuple rwandais doivent être a la tête pour lutter contre la politique ségrégationniste et divisionniste.
5. Promouvoir l'agriculture. L'Etat doit donner diverse assistance aux agriculteurs pour arriver aux prix des produits agricoles correspondants au pouvoir d'achat de la population nationale.
6. Le gouvernement devrait prendre des mesures qui s'imposent pour donner la justice aux victimes et devenir la voix des sans voix.
7. Le gouvernement devrait revoir ses responsabilités concernant les impôts afin de les amortir sans oublier de gaspiller le patrimoine national.
8. Personne ne devrait être au dessus de la loi et tous les rwandais doivent avoir la même valeur dans leur pays.
9. Le gouvernement devrait veiller à ce que le droit de l'homme soit assure, entre autre : le droit de vivre, de liberté, des rassemblements politiques, d'échange d'idées pacifique sans peur, de divertissement, de prières et de joie.
10. Le droit absolu de l'être humain est un don de Dieu.

1.1. LA JUSTICE

1.1.2. LA JUSTICE EN GENERALE

1.1.2.1. L'état actuel

L'image de la justice actuelle montre que certaines choses ont été faites, mais le chemin reste toujours long. Là où le pays enregistre encore les sans dossier dans les prisons, les prisonniers dans les centres de transit comme chez Kabuga à Gikondo, où les gens vivent pendant longtemps sans justification de leur emprisonnement. Rappelons que les cas des prisonniers civils sans dossiers existent encore dans les camps militaires.

Les moyens de dépôts des procès dans les tribunaux restent actuellement problématiques, car ce ne sont que les techniques d'information et de communication qui sont utilisées (iecms, efs) au moment où un grand nombre de la population locale n'a pas d'accès à l'internet surtout les campagnes.

Les services d'IREMBO n'ont faits que compliquer la situation. Le citoyen ne peut pas payer à la banque et amener le bordereau aux instances qui lui donne le service demandé comme ça se faisait avant, il doit passer la plupart de son temps à la recherche de la connexion aux services d'IREMBO ; ce qui lui demande de faire de long trajets sans espoirs de trouver la satisfaction. Les avocats sont devenus inaccessibles suite à la cherté de leurs services comme la loi stipule que la rémunération minimale d'un avocat est fixée à 500 000Frw par séances tout comme aux huissiers de l'Etat. Ce prix reste inabordable pour la population en général et ca devient un obstacle majeur à la justice. L'insuffisance des juges fait parti des problèmes. Il est pratiquement impossible d'avoir plus qu'un juge dans un procès, ce qui crée des doutes de la part des deux parties au procès sur l'honnêteté du juge lors de la réception des décisions par le juge à la fin du procès.

La justice rwandaise fait face actuellement à un obstacle de manque d'une instance en charge de protection de la constitution jusqu'au point où le court suprême a été attribué le pouvoir de la protéger.

Jetons un coup d'œil au parquet général de la république, les gents sont emprisonnés en masse dans des différents prisons sans toutes fois qu'il y ait des suivies et des investigations poussées des cas en questions de temps plus que beaucoup d'eux sont accusés des cas civils ou des conflits avec des

« Abavuga rikijyana » qui les pénalisent gratuitement. Les prisons au niveau des bureaux des secteurs, cellules qui peuvent garder les gents plusieurs jours sans que l police le sache.

Le problème des autorités qui démissionnent sous prétexte de le faire de leur propre volonté alors qu'elles sont forcées de le faire illégalement pour les priver de leur droit du contractant de l'Etat. Ce qui témoigne une injustice notoire actuellement au Rwanda. Il y a encore les cas des autorités qui engage l'Etat dans des procès non justifiés et ca devient une habitude qui ne cesse pas de s'amplifier.

1.1.2.2. Les mesures que nous proposons

Nous luttons pour que le Rwanda soit un pays de droit : le droit de l'homme, le droit international ainsi que la justice pour tous.

Nous lutterons pour l'immunité du court suprême et supprimer la loi qui autorise les réclamations au niveau de l'ombudsman à l'égard des décisions prises par le court suprême.

Concernant l'emprisonnement et la libération, nous allons élaborer les lois adéquates qui exigent les preuves tangibles de la part des soupçons, mais pas l'emprisonnement non justifié.

Nous allons identifier les prisons légales pour fermer ceux qui ne complètent pas les conditions prévues par la loi.

Nous allons prendre des mesures limitant la saleté dans les prisons afin de protéger les prisonniers contre les insectes parasitistes.

Nous mettrons tout le possible pour terminer les dossiers des soupçons et donner plus de liberté aux juges des cas politiques.

Quand aux dépôts des dossiers par voie électronique, nous mettrons des centres technologiques au niveau des secteurs pour décentraliser les services techniques (Centre Technique d'Information et de Communication/ ICT Centers) et y ajouter un personnel qualifié qui facilitera la population locale d'accéder à ces services.

Concernant la constitution nationale, nous mettrons en place une instance chargée de la protection du préambule de la constitution (court constitutionnel).

Les salaires prévus par la loi pour avocats où défenseurs juridiques ainsi que les huissiers seront diminués et seront mis entre 150 000frw et 500 000frw dépendamment de la capacité du client et de l'ampleur du procès. Pour y arriver, les barreaux des avocats et huissiers de l'Etat diminueront les impôts et contributions qu'ils leur demandent afin de permettre ces derniers de donner de bons services aux citoyens.

Nous envisageons de majorer le nombre des huissiers de l'Etat et faciliter ces derniers de professionnaliser leurs fonctions.

Nous allons mettre en place les nouvelles lois qui attribuent plus de pouvoirs aux défenseurs juridiques afin de les permettre d'exercer certains travaux qui étaient à la charge des notaires publics dans le cadre de diminuer le nombre des gens qui perdaient leur temps à l'attente du notaire.

Pour y arriver, sur notre plan, il y aura un notaire au niveau d'une cellule administrative. Les lois régissant le pouvoir des huissiers professionnels seront révisées pour donner le pouvoir aux autorités locales de suivre l'exécution des décisions prises par les tribunaux. Ceci pourra éviter les erreurs qui se produisaient lors de l'évaluation des biens, là où les huissiers pouvaient dévaluer certains biens en fonction de leurs affinités avec les deux parties au procès.

Nous luttons pour la suppression des cachots aux bureaux des secteurs administratifs. Les exécutifs des secteurs et les DASSO qui s'amuse avec l'emprisonnement illégal seront punis. La création des stations de la police au niveau de chaque secteur surtout dans les zones rurales facilitera d'arriver à cet objectif.

Nous mettrons en place un système adéquat - libre de la politique, des politiciens et des affinités familiales entre les autorités et les chômeurs aux tests de recrutement du personnel qualifié pour éviter les démissions qui apparaissent soudainement dans plusieurs services de l'Etat.

Concernant les fonctionnaires de l'Etat hors de leurs responsabilités, ils seront gérés selon la loi du travail au Rwanda.

Nous planifions d'investir beaucoup plus d'effort dans la lutte contre la corruption et finalement arriver à sa suppression. Une commission spéciale en charge de la lutte contre la corruption est parmi nos priorités.

1.2. LA LUTTE CONTRE LE GENOCIDE

1.2.2. L'état actuel

A l'heure que nous sommes, le Parti Démocratique Vert du Rwanda reconnaît qu'il ya un certain nombre d'activités déjà faites dans le cadre de lutte contre le génocide, mais le Parti souligne qu'il y a encore beaucoup à faire. Certains procès de Gacaca sont encore en cours, les génocidaires qui sont toujours libres dans les pays étrangers ainsi que l'idéologie génocidaire qui se fait remarquer de part et d'autres dans le pays.

1.2.3. Le plan de PDVR

Nous allons concentrer nos efforts dans le suivi rapide des dossiers des présumés génocidaires circulant librement dans le monde et augmenter le nombre des avis de recherche au niveau international. En collaboration avec le CNLG (Centre National de Lutte contre le génocide), nous mettrons en place un système technologique rapide pour ceux dont les procès Gacaca ont été traduits. Pour y arriver, nous envisageons réviser la loi y relatif.

Concernant l'idéologie du génocide, nous allons investir nos efforts dans la sensibilisation des associations et assemblées a travers les débats publics en guise de déraciner l'idéologie du génocide, l'augmentation des livres de la vraie histoire du pays – pour éduquer surtout les nouvelles générations- va aussi nous aider à atteindre nos objectifs.

Le PDVR proposera la mise en place d'une loi stipulant la création d'un Centre de conseils psychologiques de ceux qui sont traumatisés par les effets du génocide des Tutsi d'Avril 1994.

Nous envisageons d'améliorer les relations internationales de notre pays, ce qui va conduire à la signature des contrats d'échange des coupables avec différents pays afin que les génocidaires qui déambulent partout dans le monde entier soient arrêtés et jugés au Rwanda.

Nous allons proposer une loi permettant la formation d'un fond qui facilite ou récompense ceux qui donnent les informations en rapport avec l'emplacement des

corps des victimes du génocide des Tutsi de 1994. Ce fond aura aussi comme mission de motiver ceux qui contribuent à l'identification : des gents, familles ou foyers présumés avoir l'idéologie génocidaire, des acteurs du génocide encore libre dans le pays ou à l'étranger.

Nous comptons proposer la révision du fonctionnement du fond des rescapés du génocide en vue de responsabiliser ceux qui ont contribué -de loin ou de près- à l'exécution du génocide tant nationaux qu'étrangers sans oublier les organismes internationaux qui se sont comportés indifférents face aux actes du génocide d'avril 1994 au Rwanda.

1.3. LE DROIT DE L'HOMME

1.3.1. L'état actuel

Les prisons du Rwanda enregistrent beaucoup un grand nombre de prisonniers qui ne cesse pas de s'accroître. Raison pour laquelle la place réservée pour 500 personnes est occupée pour le moment par 1500 personnes. D'autre part, les prisonniers consomment leurs punitions dans les districts localisés très loin de leurs domiciles, ce qui cause une grande perte de temps de la part des relatifs qui s'occupent d'eux.

Le problème de liberté d'expression surtout politique persiste encore dans notre pays qu'est le Rwanda. Les gens s'inquiètent d'exprimer leurs pensées, d'où la non liberté du media. Le fait que l'Etat se mêle dans les affaires des organismes qui s'occupe du droit de l'homme, empêche ces derniers de bien exercer leurs fonctions.

1.3.2. Que va faire le PDVR ?

Dans le cadre de diminuer l'enchevêtrement des prisonniers dans les prisons, nous prévoyons de multiplier les sites de TIG dans les districts. Notre parti exigera la mise en place d'une loi stipulant que ceux qui ont été jugés par les tribunaux fassent des activités économiques remplaçant leurs punitions d'emprisonnement, en cas d'impossibilité, ces derniers auront la chance de donner certaines garanties (monnaie ou autres) en rapport avec la valeur ou l'ampleur de leurs péchés comme ça se fait dans les pays développés.

Nous planifions aussi la mise en place de plusieurs centres de formation culturelle qui vont en plus donner la formation artisanale à ses adhérents. Ces centres devront avoir leur bureau de liaison national, car nous avons remarqué que le centre de WAWA n'est pas suffisant et n'a pas la capacité de suivre convenablement ses lauréats.

Quant à la liberté d'expression, nous allons élaborer un système stable libérant l'expression des gens, mais limitant les caractères divisionnistes.

Nous allons proposer une loi régissant un fond de motivation du media surtout privé.

Le média privé sera facilité à s'équiper et sera permis de partager équitablement les marchés étatiques avec le média publique, les publicités en place. Le PDVR va motiver la loi permettant les maisons de la presse de diffuser librement les informations et réviser la loi relative à la conduite de la presse.

Nous allons élire une loi stipulant la majoration du pouvoir de la commission nationale de droit de l'homme et le nombre de son personnel sera revu à la hausse.

Notre parti sera toujours du côté luttant contre la corruption et l'impunité dans tous les domaines en motivant la loi régissant la détention soit respectée dans notre pays.

Concernant la localisation des prisons par rapport aux adresses respectives des prisonniers, nous allons proposer que chaque prisonnier soit dans une prison qui serait près de son village et ceux qui n'ont pas de graves pénalités auront beaucoup plus de chance d'accéder à leurs familles.

Nous allons élire une stipulant la libération des prisonniers plus âgés et ceux qui ont les maladies chroniques. La loi va prévoir les bonnes conditions de sélections limitant les tricheries et l'injustice dans sa pratique. Dans l'exécution de cette loi, la conduite des prisonniers (respect des punitions données, la demande du pardon et la reconnaissance de culpabilité, etc) va aussi être considérée. Ceci permettra les instances de justice de libérer provisoirement les prisonniers qui se sont bien conduits pour arriver finalement à réduire le nombre des prisons que notre pays compte actuellement.

Nous lutterons pour la liberté des organismes non gouvernementaux en rapport avec le droit de l'homme et mettrons en place les mécanismes de développement de ces derniers.

1.4. LA BONNE GOUVERNANCE

1.4.1. La gouvernance en général

1.4.1.1. L'état actuel

La gouvernance actuelle note différentes faiblesses notamment : surprendre la population avec les programmes gouvernementaux à exécuter. Exemple:

1. Le mutuel de sante qui normalement fait l'objet d'un bon programme, mais la population dégage beaucoup de sueur au moment de sa mise en pratique. Dans certaines régions du pays, beaucoup de personnes sont privées de services publics (marchés et autres) avant de payer le mutuel jusqu'à ce que leurs patrimoines peuvent être convoités par force alors qu'ils n'ont pas été préparées en avance.
2. Le programme des autorités de se fixer les objectifs, connus communément comme « Imihigo » qui les guident dans leurs fonctions est devenu abusif, car les résultats attendus ne sont pas atteints comme c'était prévu.
3. Le commerce ambulante qui continue d'être un problème délicat dans les villes du pays et dont les praticiens font faces aux obstacles qui ne trouvent pas de solutions qui conviennent.

Les cellules administratives manquent de personnels suffisants et qualifiés, ceci est à la base de leur incapacité de prise de décisions sans interventions du personnel des services de sécurité.

Le centre national de formation culturelle « Itorero ry'igihugu », joue le rôle de vulgariser les programmes du Parti politique au pouvoir, ce qui est contre le droit du citoyen rwandais d'adhérer à un parti politique de son choix, que la politique nationale basée sur la constitution du pays, accepte le multipartisme.

1.4.1.2. Mesures prises par le DGPR

Le DGPR va mettre à jour la politique nationale. Cette nouvelle politique consistera principalement à collecter les idées de provenance de la population

locale pour en tirer les grandes lignes qui feront l'objet des programmes que l'Etat va finalement appliquer au profit des citoyens rwandais.

Dans nos priorités figure la mise en place des places commerciales convenables pour les commerçants ambulants afin de diminuer ou de supprimer leur présence dans les rues des différentes villes du Rwanda dont Kigali à la tête comme capital du pays.

Nous allons publier un programme agréable pour le centre de formation culturel, pour intéresser beaucoup de Rwandais. Ce centre mettra à part la vulgarisation des principes des partis politiques.

Le personnel des cellules et des villages administratifs sera revu à la hausse. 4 personnes qualifiées seront au bureau d'une cellule. Nous faciliterons le transport des exécutifs des cellules à l'aide des véhicules aux prix abordables, ce qui rendra rapide leur service. Diverses formations professionnelles seront données aux exécutifs des cellules et responsables des villages, connus communément au nom d' 'Umudugudu'. Nous mettrons en place une loi révisée qui stipule que la direction d'un ou des partis politique ne soit pas dans les responsabilités du 'Mayor'. Par contre, le 'mayor ' sera le juge des conflits entre les partis politiques dans son district (**qlque chose a effacer ici dans la version rdaise : utilisation des partis pol. A la direction des districts**). C'est dans ce sens que la culture électorale sera développée pour permettre la population de choisir les dirigeants crédibles.

Le Secteur administratifs sera doté d'un centre de traitement des femmes ou filles violées. La promotion de la liberté des organisations non gouvernementales (société civile) sera une de nos priorités. La société civile sera formée pour contribuer à la politique nationale et aux recherches en rapport avec les projets des lois visant le développement du pays.

1.5. LA SECURITE ET LA SOUVERAINETE NATIONALE

1.5.1. Etat actuel

Concernant la sécurité nationale, il y a beaucoup à rectifier. Le fait que le pays reconnais encore des agressions sur les frontières, les morts des prisonniers en quête des sortis clandestins, la disparition des individus qui ne cesse pas de s'enregistre, les massacres familiaux, les salaires négligeables de la force nationale

-alors que ce sont eux qui fassent une tâche difficile dans les services nationaux- sans oublier l'insuffisance d'un soutien prévu pour les vétérans de la guerre.

1.5.2. Solutions du PDVR

Pas de sécurité, pas de développement. Ajoutons que pour arriver à la 'bonne gouvernance', la sécurité joue un rôle très important. Nous lutterons pour la mise en place des lois qui fortifient le contrôle de souveraineté nationale à l'aide des nouvelles mesures technologiques.

Aux groupes armés, nous envisageons encore la priorisation des lois qui stipulent les débats avec ces groupes armés avec objectif principal de déposer ces armes et changer leur style de vie par voie d'intégration sociale pour ceux qui en ont besoin et continuer les services de la force nationale pour les autres.

Nous mettrons accent sur la création des lois développant les bonnes relations avec les autres pays, en partant de nos voisins afin de détruire tous les obstacles empêchant les échanges économiques et les bonnes relations sociales avec les autres pays.

Pour les morts des prisonniers, nous pensons aux formations fréquentes des gardes prisonnières de façon que les sécurités aient d'autres moyens pacifiques d'arrêter les prisonniers quand ils quittent au lieu de tirer sur eux et en cas de nécessité, tirer sans tuer.

Nous proposons la promotion de la commission de droit de l'homme afin d'arrêter les disparitions fréquentes des personnes souvent innocentes. Cette commission sera dotée d'une autorisation d'entrer n'importe où lors des investigations des personnes disparues.

Nous allons procéder à la révision d'une loi régissant l'augmenter des salaires des forces nationales conformément aux prix sur les marchés actuels.

Nous mettrons en place une loi qui stipule la naissance de ce que nous avons appelé ‘conseil consultatif de sécurité nationale’. Cette institution facilitera la collaboration de l’armée, la police et la population civile dans la prise des mesures adéquates concernant la sécurité nationale.

Parmi nos priorités dans la politique nationale figurent la création d’une loi privant les forces nationales de sécurité de s’ingérer dans les affaires administratives de l’Etat et dans la prise des décisions.

Dans le cadre de motiver nos forces de sécurité, la mise en place d’une loi stipulant la construction des maisons appropriées pour la police et l’armée ne sera pas ignorée.

L’idée d’intégration féminine dans les services de protection de la paix et la sécurité nationale sera toujours supportée.

Nous allons promouvoir la politique d’initier les vétérans aux activités artisanales pour les permettre d’avoir une meilleure vie dans leurs villages respectifs.

Nous mettrons beaucoup d’énergie dans la sécurité des citoyens plus que la sécurité des frontières.

La police nationale sera renforcée en guise de donner de bons services aux Rwandais.

Nous développerons une politique de sécurité et de standardisation alimentaire.

Nous lutterons pour la mise en place des mécanismes de développement des vétérans et des victimes de la guerre.

Le PDVR compte rembourser les six mois non payés –suite au manque de moyens financiers dans la période de génocide -aux hommes et femmes braves qui ont arrêté le génocide.

Politique de Camera ds les villes est déjà faite (effacer en Kinyarwanda)

Le PDVR va proposer une loi stipulant la majoration du nombre des militaires et policiers pour bien contrôler la sécurité jour et nuit tant dans les quartiers résidentiels qu'ailleurs dans le pays. Ceci permettra les groupes de garde de sécurité appelés communément 'Ironto ' de bien jouer leur rôle.

Nous prévoyons de jouer un rôle remarquable dans la promotion de la culture d'échange entre les instances de sécurité et les civiles comme bénéficiaires de des actes de contrôle de sécurité.

Un pays qui viole la paix, qui provoque la guerre, ne peut pas avoir la sécurité.

La paix est non seulement notre objectif principal, mais aussi la voie pour en avoir.

1.6. LE MEDIA

1.6.1. Etat actuel

Pas de liberté d'expression actuellement dans notre pays. Nous avons plusieurs maisons de la presse qui ont fermée les portes, suite au manque de plaidoyer. Le marché du pays est uniquement dans la main du média de l'Etat. Pas de ministère de l'information. Touts ceux-ci constitue un obstacle majeur au développement du media au Rwanda.

1.6.2. Que va faire le PDVR

La loi stipulant la mise en place d'un ministère chargé uniquement de l'information sera mise en place et le marché national sera partagé par le média de l'Etat et privé. La même loi devra avoir un article qui accepte la fondation d'un fond de développement du média privé.

Nous allons encore proposer une loi qui protège les journalistes dans leur profession, qui les permette d'analyser et de commenter librement,

mais sans blesser les autres ou provoquer les mésententes dans la société rwandaise pour déranger l'unité nationale.

Nous allons promouvoir le media privé jusqu'à produire au moins cinq journaux écrits chaque jour dans toutes les langues parlées au Rwanda.

Nous lutterons aussi pour que la loi du media accepte la création des stratégies pour encourager les opérateurs privés à investir dans ce domaine.

Les formations techniques des journalistes seront renforcées pour leur permettre de travailler professionnellement.

Nous donnerons aux journalistes l'indépendance afin de supprimer beaucoup d'obstacles dans les activités relatives à leur profession.

1.7. JEUX ET DIVERTISSEMENT

1.7.1. Etat actuel

Le secteur sportif reste toujours problématique. L'équipe nationale n'évolue point au niveau tant régional qu'international et pourtant le budget de sport chaque année est grand. Pas d'école professionnelle de football au Rwanda. L'école de musique est unique, ce qui handicape le développement dans ce domaine. Les terrains de sport restent très limités. Le fait que le niveau du Secteur administratif n'a pas de personnel qualifié coordonnant les activités sportives constitue encore un obstacle. Cette situation génère de puissantes répercussions négatives à la société rwandaise, notamment la consommation des drogues aux jeunes.

1.7.2. Solutions

Le PDVR élargira les lois visant la promotion de l'équipe nationale de football 'Amavubi': en priorisant les entraîneurs rwandais, en créant des écoles professionnelles de football (une école/province), en facilitant les investisseurs dans le domaine du sport.

Cette loi stipulera un fonctionnaire permanent qualifié en sport à chaque secteur administratif et à ce niveau, y préparer un terrain moderne de football et autres jeux.

Nous croyons que la professionnalisation des entraîneurs rwandais pourra contribuer à l'évolution considérable du niveau de l'équipe ;

Nous allons faire en sorte que chaque province ait une école professionnelle de football ;

Le PDVR va mobiliser diverses opérateurs économiques à investir dans le domaine sportif et des divertissements ;

Chaque Secteur administratif sera doté d'un personnel qualifié en charge du sport et divertissement ainsi qu'un terrain approprié de jeux ;

Chaque district administratif aura une école de musique et art ;

Chaque province pourra bénéficier un stade olympique capable de recevoir différentes activités sportives et divertissements ;

Le ministère de l'éducation sera obligé de mettre dans le programme des écoles primaires et secondaires des sujets motivant les enfants à orienter leurs choix dans le secteur sportif et divertissement.

1.8. LE SOL

1.8.1. Etat actuel

Au Rwanda, actuellement, selon la loi y relatif, la terre appartient à l'Etat et pourtant cette terre est originaire des ancêtres, qui à leur tour l'ont trouvé du don de Dieu. L'intranquilité tant psychologique que physique règne pour la majeure partie des nationalistes qui est actuellement locatrice d'une terre qui devrait appartenir entièrement à elle.

1.8.2. Solutions du PDVR

Dans les propos du PDVR, la révision de la loi de la terre est prioritaire. Cette révision revalorisera le peuple rwandais sur le sol de son pays. Ceci remettra la terre dans les mains des rwandais.

Nous aurons la tâche de motiver la création d'une loi permettant la suppression de l'impôt locatif de la terre.

Nous allons réviser l'usage de la terre dans notre pays avec l'objectif de mettre en place une loi favorisant la formation d'un nouveau plan d'utilisation de la terre en guise d'augmenter la superficie réservée aux habitations.

Nous allons émettre une loi qui stipule l'élaboration d'un plan directeur de la terre sur toute la superficie nationale afin d'arriver au niveau où chaque cellule administrative ait clairement une zone réservée à l'habitat et une autre réservée à l'agriculture.

1.9. LE DEVELOPPEMENT DU TRAVAIL

1.9.1. L'état actuel

La politique régissant la valeur du travail a été ignorée. Il faut noter que ce qui est dans les papiers n'est jamais mis en pratique, car le pays enregistre encore un grand nombre de chômeurs. Il est quasi impossible d'avoir accès aux marchés de l'Etat et les postes vacants sont occupés selon la corruption et où les affinités entre les responsables en charges et les compétiteurs.

1.9.2. Que va faire le PDVR

Nous allons corriger et élaborer une politique agréable motivant la population à développer la culture d'entrepreneuriat.

Le PDVR mettra en place une commission particulière chargée de dépôt de données en rapport avec les détenteurs du travail, les postes vacants ainsi que les chômeurs en quête du travail : '**Agence Rwandaise d'Emploie**'. Cette commission jouera un double rôle de : dépôts de données et correspondance entre les chômeurs et entrepreneurs qui offrent l'emploi.

Notre parti a envie de motiver l'élection d'une loi qui ouvre les portes pour les nouveaux entrepreneurs ou centres facilitant ceux qui sont en quête du travail, surtout la jeunesse en besoin d'entreprendre de nouveaux projets. Cette même loi aura aussi la tâche d'autoriser la création d'un fond pour financer ceux qui manifeste le désir et la capacité de créativité ou d'innovation.

Nous allons analyser avec but d'améliorer le système de fonctionnement du BDF, de façon que cette dernière octroie des crédits non remboursables et les nouvelles connaissances basées sur les formations professionnelles réservées à ceux qui ont complété tout le nécessaire pour accéder au crédit.

Nous lutterons pour la promotion de la culture d'entreprenariat surtout pour les jeunes, beaucoup de formations professionnelles y relatif sont prévues.

Nous allons proposer une loi stipulant les pénalités rigoureuses pour lutter de façon efficace contre la corruption, les familiarités et les couvertures amicales sur le marché de l'emploi. Cette loi mettra en ordre les relations entre les entrepreneurs tant nationaux qu'étrangers et les chômeurs à la recherche du travail.

1.10. SECURITE SOCIALE

1.10.1. Etat actuel

Jusqu'à maintenant, la politique de sécurité sociale au Rwanda enregistre pas mal de problèmes. La moyenne payée aux pensionnés est insuffisante malgré quelques ajouts faits récemment comparativement aux prix actuels sur les marchés surtout alimentaires. Les épargnes enregistrées sont investis dans la construction des grattes ciel qui n'ont pas de locateur, d'où le manque de moyens de majorer la moyenne payée aux assurés suite à la mauvaise gestion des fonds.

1.10.2. Que va faire le PDVR ?

Nous allons proposer une loi qui stipule que la 'Caisse Sociale de Sécurité' prévoie des intérêts à ajouter sur l'épargne de ses membres en fonction des entrées financières qu'elle enregistre (de provenance des projets générateur d'intérêts qu'elle mène).

La même loi pourra contribuer à l’harmonisation des épargnes et les prix actuels sur les marches.

Nous pensons à une autre loi qui permettra la création d’un fond de financement spécial pour les pensionnés (Pension Saving Scheme) qui les facilitera d’avoir accès sur les crédits, les avances sur salaire afin de créer des petits projets permettant d’améliorer le niveau de vie des pensionnés.

1.11. LA CULTURE

1.11.1. Etat actuel

La situation n’est pas encore agréable. Le programme du centre national de formation culturelle « Itorero » est bâti sur les principes et slogans du parti politique au pouvoir au lieu de mettre accent sur la culture nationale.

La langue nationale qu’est le ‘Kinyarwanda ‘ est en voie de disparition dans les écoles primaires et secondaires.

Le style d’habillement des artistes surtout et autres ne témoigne pas l’image culturel d’un Rwandais idéal.

1.11.2. Solutions du PDVR

Le PDVR va réviser le programme de « Itorero » afin que ce dernier se concentre sur la culture rwandaise et éviter la propagation des principes d’un parti politique unique alors que le pays compte 11 partis politiques légaux, mais plutôt, la voie de propagation et de sauvegarde de la culture rwandaise.

Nous allons concentrer nos efforts dans l’enseignement de la langue nationale –le Kinyarwanda- dans les écoles primaires, secondaires et supérieures.

Le parti Démocratique Vert va motiver une loi stipulant la formation des maisons d’exhibition des affaires culturelles rwandaises (Musée culturelle) dans chaque district. La même loi pourra proposer quelques pénalités pour certains rwandais qui abusent la culture rwandaise à travers les styles d’habillement ainsi que d’autres conduites inappropriées surtout dans le public.

1.12. EDUCATION, RECHERCHES ET TECHNOLOGIE

1.12.1. Etat actuel

Au Rwanda, le mot 'éducation' signifie pas mal de problèmes: Le niveau de vie de l'instituteur encore très bas, pas de fiabilité de l'éducation, la pratique d'une politique appelée « l'éducation pour tous » qui consiste à promouvoir ceux qui ont réussis et ceux qui n'ont pas réussis a beaucoup diminuer l'initiative des élèves et écoliers; les enseignants n'ont plus de rigueur ; un grand nombre des lauréats universitaires sans bagage intellectuel ; le programme de 9 et 12 ans d'éducation de base couvre surtout les enfants des familles économiquement faibles, qui n'ont pas de matériels suffisants pour étudier et ceci constitue un grand obstacle aux bons résultats ; d'autre part les beaucoup d'enseignants dans ce cycle ne sont pas qualifiés; les centres de formation artisanale manque d'équipements professionnels.

1.12.2. Ce qu'il faut faire

Selon le PDVR, il faudra améliorer la fiabilité de l'éducation rwandaise, développer les activités de recherche sans oublier le niveau de vie des enseignants à travers la majoration de leurs salaires conformément aux prix actuels sur les marchés. Ceci les permettra d'aimer leur profession et finiront par donner un grand bagage intellectuel aux enfants dont ils sont responsables.

Nous planifions d'augmenter les matériaux des cycles de 9 et 12 ans de l'éducation de base et faire en sorte que ces écoles partagent les professeurs avec les écoles secondaires de référence à caractère étatique.

Nous prévoyons que ces différentes écoles pourront partager les laboratoires. La nouvelle politique de l'éducation devra organiser le système éducatif de façon que les écoliers, élèves et étudiants soient conscients des problèmes qui les attendent en cas d'échecs. L'éducation artisanale sera développée dans le sens de sensibiliser les bailleurs de fonds pour y investir.

Nous allons créer les centres d'enseignement artisanaux professionnels ruraux intégrés au niveau de chaque secteur administratif dont les options seront conformes aux besoins locaux.

Les points suivants seront dans nos priorités:

L'instauration d'une loi permettant le développement des écoles maternelles : les équiper sérieusement et les considérer dans le budget de l'Etat. Dans ce projet de loi chaque cellule administrative sera dotée d'une école maternelle.

Nous allons faire beaucoup d'attention dans l'équilibrage du Français et Anglais dans l'éducation rwandaise.

En guise de bien atteindre ces objectifs, le PDVR sera engagé dans l'élaboration d'une meilleure méthodologie de sensibiliser les parents pour les encourager à aider/faciliter leurs enfants à bien suivre leurs études.

1.13. SANTE

1.13.1. L'état actuel

Il y a les maladies qui apparaissent toujours et qui font rage à la vie des rwandais: les maladies du cœur, cancer, diabète. La malnutrition s'accélère d'avantage, elle joue un rôle considérable dans la mauvaise évolution des enfants – les statistiques généraux montrent que 44% des enfants n'évoluent pas bien- et cause des décès non contrôlés.

Il faut noter que le District de Ngororero compte 39% des enfants à mauvaise évolution, ce qui le met à la troisième place après Rutsiro et Rubavu selon les résultats des recherches faites en 2014.

Selon la population, les raisons de la mauvaise évolution des enfants sont : la pauvreté et l'ignorance des parents, l'insuffisance de l'eau potable, la politique de la culture d'un produit unique ajoutée aux petites superficies de terre arable limite la production des produits alimentaires de base pour les enfants.

La majeure partie de la population rwandaise est mal nourri. L'insuffisance des produits alimentaires sur le plan national est notoire.

Dans les écoles supérieures, l'option médicale est très rare.

1.13.2. Que va faire le PDVR

Les activités de mobilisation, d'éducation du peuple rwandais surtout les parents en matière de préparation des repas complets, seront privilégiés. Pour y arriver, le PDVR va proposer l'instauration d'une loi mettant en ligne de compte un centre nutritionnel pour chaque centre de santé qui sera localisé dans chaque cellule administrative.

Health Centers in every cell (done: so, we'd delete in kyrda version).

Nous allons introduire des nouveaux matériaux d'édidactique sur la vie reproductive dans les écoles primaires et secondaires.

Le parti démocratique vert se donne le devoir d'initier un programme particulier d'éradiquer différentes maladies qui contaminent les rwandais en provenance surtout de l'étranger, à travers la distribution des vaccins partout au Rwanda, en formant les médecins qualifiés pour les maladies qui n'ont pas de vaccins. C'est dans ce cadre que les écoles de formation des médecins seront multipliées.

14. SOLIDARITE ET ASSURANCE MALADIE AINSI QUE LA QUALITE DE SERVICE

14.1. Etat actuel

Le taux de paiement de la mutuelle de santé est encore insuffisant; le système de fonctionnement de la mutuelle de sante complique toujours la population des moyens limités dont le nombre constitue la majeure partie de la population totale du pays.

Les hôpitaux comptent encore des fonctionnaires qui ne traitent pas les malades convenablement.

Les médicaments sont encore insuffisants pour les membres du mutuel de santé et pourtant quand ils sont achetés hors des services publics, le remboursement n'a pas été prévu.

14.2. Solutions

Le PDVR prévoit la révision de la loi concernant le mutuel de sante pour arriver a donner des services rapides et engager des medecins qualifiés suffisants et de différentes disciplines. Le système de fonctionnement du mutuel de sante sera améliorer dans le sens que même le paiement sera fait individuellement ;

Nous élire une loi punissant les fonctionnaires des hôpitaux qui ne donnent pas des services convenables. Ceci sera possible avec le renforcement de capacité tant pour les anciens que pour les nouveaux techniciens aux hôpitaux ;

Notre parti pense beaucoup à promouvoir la médecine traditionnelle et sensibiliser les rwandais a privilégier les médicaments d'origine locale qu'étrangère. Nous allons aussi revoir la politique et la loi régissant la médecine traditionnelle: « **Traites-moi pour te traiter**»

Le parti Démocratique Vert planifie d'instaurer une loi qui stipule la mise en place d'un fond public de financement des membres de la mutuelle de sante surtout pour les cas exceptionnels qui nécessitent d'aller a l'étranger du pays.

La loi qui privilégie les entrepreneurs privés dans la création des industries pharmaceutiques pour les médicaments et les outils des hôpitaux, sera élue.

15. ECONOMIE

15.1. Etat actuel

La politique d'impôts a de problèmes particulier au Rwanda: impôts locatif des maisons et de la terre et impôts aux petits commerçants ;

Tout un enchaînement d'impôts pour un seul produit. A l'exemple d'impôt des arbres récoltés, aux meubles en bois, aux charbons, a leur transport, à leur vente ainsi de suite.

Les commerçants sont encore gravement pénalisés quand ils tardent à payer leurs impôts sans tenir compte de leurs raisons.

Le Rwanda compte encore plusieurs sortes d'impôts aux conditions particulières et incompréhensibles qui compliquent toujours les acteurs économiques surtout nationaux. Exemple: Le KVCS qui fait payer les parkings des automobiles devant les magasins commerciaux et pourtant il ne joue aucun rôle dans la construction de ces espaces ni dans le paiement des impôts locatif de ces terrains.

15.2. Solutions

Nous allons instaurer une loi régissant une institution privée facilitant la meilleure collaboration entre les commerçants et les responsables d'impôts au Rwanda (RRA). Cette institution jouera un grand rôle dans la médiation de ces deux parties en cas des problèmes particuliers défavorisant les commerçants.

Notre choix est la pratique de l'impôt progressif selon la capacité des acteurs économiques.

Le développement du commerce international sera prioritaire en vue d'accroître l'économie nationale.

Nous comptons la révision de la loi régissant l'impôt des parkings confortable surtout pour les commerçants.

16. LES SALAIRES

16.1. Etat actuel

Le problème d'inégalité sociale surtout en matière des salaires persiste toujours dans notre pays. La différence du salaire des chefs et des subalternes est énorme. Pure encore, les salaires actuels n'ont pas de rapport avec les prix sur les marchés.

16.2. Ce qu'il faut faire

Nous allons élire une loi régissant le salaire minimal raisonnable;
 Nous réduirons les grands salaires réservés aux hauts cadres de l'Etat;
 Nous verrons à la hausse le salaire des bas cadres jusqu'à 1/10. Là ou un chef gagne 1,000,000Frw, son serviteur le plus bas gagnera 100,000Frw.
 Nous allons instaurer une loi qui confirme la revision et l'amélioration des salaires par rapport aux prix sur les marches pour chaque 5 ans.

17. LE TRANSPORT

17.1. Etat actuel

La politique de transport reste toujours problématique. Les routes insuffisantes, les moyens de transport marin limites. La monopolisation des marches de transport se présente comme un problème délicat pour les rwandais en général et particulièrement pour les citadins. Les marches de transport sont dans les bras des sociétés dont les actions sont partagées par l'Etat et le parti au pouvoir.

Les produits pétroliers sont toujours chers. Il est étonnant de trouver ces produits aux prix abordables dans les pays voisins du cote de l'ouest du Rwanda alors qu'ils les reçoivent à travers notre pays.

Les coopératives des taxis motos vivent in agréablement, car ses membres n'ont pas accès a leurs réservés financières. Les chauffeurs

des taxis motos ne peuvent même pas se servir de ces fonds dans leur vie quotidienne, d'où l'inefficacité de ces coopératives malgré qu'il est impératif d'être membre pour tout le monde qui a besoin qui a besoin d'utiliser son moto comme taxi public.

17.2. Solutions

Face à cette situation le parti démocratique vert prévoit un certain nombre de solution pour y remédier :

Nous allons une politique renforçant la capacité des coopératives qui peuvent bien construire les routes ;

Le nombre des ponts et chaussées réparés et d'autres construits sera multiplié ;

Nous planifions de créer des nouvelles routes qui connecteront les secteurs et les districts.

Nous allons réduire les impôts et les frais de dédouanement pour les véhicules importés afin d'augmenter le nombre de ceux qui les achètent et réduire le nombre des véhicules usés dégradant l'environnement;

Nous allons promouvoir la distribution de petites pirogues et les bateaux modernes dans les lacs du Rwanda et mettrons en places les centres de formations des chauffeurs des bateaux, qui donnent à ses ressortissants les permis de conduire afin de réduire les accidents marins et développer ce domaine;

Notre parti a besoin d'initier la politique de partage des travaux et marchés de transport et facilitant les petits et nouveaux investisseurs dans ce domaine ;

Nous faciliterons les taxis publics à travailler agréablement avec les sociétés étatiques sans confortations;

Les impôts sur les produits pétroliers seront réduits pour motiver les commerçants en général;

L'importation des véhicules utilisant les produits pétroliers sera vu a la baisse pour développer ceux qui utilise l'eau et l'énergie solaire;

Nous allons élire une loi régissant les nouveaux ordres des coopératives des taxis motos en vue de bien gérer leurs fonds et les rendre utiles en cas de force majeure comme les accidents et autres.

Nous avons l'idée d'élire une nouvelle loi permettant d'augmenter le nombre d'avions qui circule dans l'air national aux prix abordables par un grand nombre de la population rwandaise.

Le transport public routier sera dote de grands bus avec confort des passagers bien assis pour annuler le système actuel de voyager debout et enchevêtrés les uns aux autres sans différence du genre ou de génération.

18. LE DEVELOPPEMENT DE LA JEUNESSE

18.1. Situation actuelle

Le pays vit un chômage notoire associe aux connaissances limitées ainsi que le manque de motivation de la jeunesse dans le processus de l'innovation et du développement général. Dans plusieurs endroits du pays la démographie ne cesse pas de s'accroitre au moment ou les activités innovées sont rares. La technologie diminue de plus en plus la main d'œuvre au lieu de lutter contre le chômage qui fait rage dans les générations nouvelles.

18.2. Que va faire le PDVR ?

L'opposition politique rwandaise qu'est le PDVR prévoit de créer un système d'éradication du chômage dans la jeunesse rwandaise à travers la création d'un fond de support des initiatives spéciales pour l'individu ou groupe de la jeunesse. Ce fond aura aussi comme mission la

disponibilisation des crédits aux entreprises d'investissement de la jeunesse rwandaise;

Nous allons organiser l'administration locale dans le sens de créer un nouveau poste nécessitant un personnel qualifié au niveau de chaque secteur administratif. Ce dernier sera chargé spécialement des affaires de la jeunesse ;

Le renforcement des capacités au niveau de la jeunesse sera notre priorité en vue d'orienter professionnellement la création facile de l'emploi afin dans le processus d'éradication du chômage en passant de 11 % du taux de chômage actuel à moins de 5% ;

Notre nouvel ordre facilitera la création de la banque des coopératives au Rwanda qui permettront l'accès facile aux crédits pour les rwandais et particulièrement les coopératives des jeunes;

Pour motiver les jeunes entrepreneurs, nous allons supprimer toute sorte d'impôts pendant au moins deux ans aux nouveaux projets des jeunes;

Nous mettrons en place les centres de formations sportives disposant des terrains au niveau des secteurs administratifs;

Nous prévoyons la révision du fonctionnement du BDF en vue de la permettre d'octroyer les crédits sans garanties pour motiver les projets des jeunes.

19. LE COMMERCE

19.1. L'état actuel

Les acteurs de ce domaine d'activités font face aux différents problèmes pour le moment:

La plupart des commerçants ne sont pas professionnellement formés ;

Ce domaine est handicapé par plusieurs impôts aux taux élevés;
L'instabilité de la politique des crédits ;
Le problème de l'Etat qui s'ingère dans les activités commerciales ce qui contribue à l'injustice dans la répartition des marchés publics, devenus actuellement le patrimoine des proches du parti au pouvoir ;

Le problème de népotisme: Certains entreprises accèdent toujours facilement aux marchés d'emploi, simplement parce qu'ils ont été connectés par les grands personnages du pays.

19.2. Mesures

Nous allons supporter une politique qui facilite les entrepreneurs privés pour les permettre de voir à la hausse leur production jusqu'au niveau même d'exportation ;

Nous avons l'intention de mettre en place une loi qui favorise le développement de petites et grandes industries sans impact négatif sur l'environnement ;

Notre attention sera tirée aux industries agro-alimentaires et minières ;

Nous allons élire une loi qui stipule la création des banques d'importation et d'exportations avec objectif de faciliter les activités commerciales ;

Pas mal de précautions seront prises pour motiver les petits entrepreneurs privés à participer dans la compétition des marchés publics d'emploi.

20. LE TOURISME

20.1. Etat actuel

Les infrastructures de tourisme sont encore insuffisants ;

Les investisseurs dans ce domaine sont très limités ;

Les nationalistes n'ont pas d'habitudes de visiter les sites touristiques et ceux qui y pensent sont découragés par les prix inabordables fixés par l'Etat.

20.2. Solutions

Nous allons prioriser la politique de développement des infrastructures de tourisme et qui facilitera les entrepreneurs privés d'accéder aux moyens de motivation dans le sens d'amortissement des impôts et accéder aux crédits facilement en cas d'investissement dans ce domaine ;

Nous allons promouvoir la politique d'éco-tourisme qui consiste à développer le tourisme sans contre parti a l'environnement ;

Nous mettrons en place un programme de motivation pour les rwandais afin de développer l'habitude d'aimer les activités touristique de leur pays natal en commençant par la réduction des prix d'entrée et de transport pour eux.

La population localisée a la proximité des sites touristique aura droit a un pourcentage satisfaisant des frais d'origine touristique enregistrés par l'Etat ;

Nous avons l'intention de faciliter les investisseurs dans les projets de développement des sites touristiques dans les villes, à l'exemple des zoos dans la ville de Kigali et ailleurs;

Nous mettrons en place un fond de financement des ressortissants des écoles de tourisms ainsi que d'autres qui ont soif d'investir dans ce domaine.

21. LES INFRASTRUCTURES

21.1. Situation actuelle

Les routes sont insuffisantes et la majeure partie de ceux qui sont là, ne sont pas bien aménagées;

L'eau potable encore inaccessible;

Les infrastructures d'électricité encore insuffisantes.

21.2. Mesures

Nous allons promouvoir la construction des hôpitaux, les écoles, les routes, les aéroports et faciliter un grand nombre de la population d'accéder à l'eau potables et électricité ;

Nous envisageons d'élire une loi priorisant le développement de l'énergie renouvelable et sa diffusion ;

Nous mettrons en place une loi qui stipule la construction des maisons a moyen standing pour faciliter les gens aux faibles revenus à trouver l'abri ;

Nous avons besoin de mettre en place un programme permanent de multiplication des routes à jour dans les villes secondaires.

22. AGRICULTURE ET ELEVAGE

22.1. Etat actuel

Il ya un problème de la politique consolidation de la terre imposée par l'Etat et qui ne donne pas l'agriculteur l'espace de donner son idée. Cette dernière consiste au développement de la culture unique. Cette politique est à la base des déplacements internes et étrangers

désordonnés de la population rwandaise, car elle n'a pas droit de cultiver les espèces de leur choix, le résultat est la famine. Ce problème contribue aussi à la violation des principes de la démocratie lorsqu'il limite l'épanouissement de l'agriculteur;

L'Etat n'a pas encore clarifié la terre agricole et résidentielle sur tout le territoire national ;

Certains projets agricoles ont été l'objet de pertes financières et temporelles des agriculteurs et même de l'Etat. Les cas typiques sont les projets de production des poissons et des centres de collecte de lait dont les intérêts attendus n'ont pas été atteints même à moitié.

22.2. Solutions

Dans le cadre de ne pas épuiser la terre arable, nous allons instaurer une loi régissant l'utilisation économique du sol selon la superficie disponible par individu ;

Nous planifions de mettre dans les habitudes des rwandais une agriculture basée sur l'irrigation afin de bien gérer les saisons de sécheresse ;

Nous avons le programme de motiver les investisseurs du domaine agricole et d'élevage surtout moderne ;

Pour bien encourager les agriculteurs surtout des produits d'exportation – thé, café, etc – nous pensons de mettre en collaboration nos agriculteurs et les clients tant nationaux qu'étrangers des produits en questions avec objectif de monter la production annuelle au moins à 20% ;

Nous allons instaurer une loi régissant les différents espaces d'élevage à travers tout le pays selon les types d'élevage à faire et chaque famille aura une espèce animale à élever ;

La politique de consolidation de la terre sera pratique seulement pour les espaces étatiques et l'Etat descendra pour aider la population locale a bien gérer le sol arable selon les produits choisis, les zones et les saisons de culture. La disposition d'un technicien agricole au niveau de chaque cellule administrative rendra ce programme possible et productif ;

Nous allons élire une loi stipulant la création d'un fond de garantie agricole et d'élevage (Rwanda Agriculture support Fund) avec mission particulière de promouvoir les jeunes de 15-24 qui travaillent dans ce domaine ;

Nous avons aussi le programme de créer un centre de lutte contre les famines qui se produisent a tort et a travers –Feed Rwanda Institute or Center avec mission de faciliter le développement de la production agricole nationale, superviser et valoriser la production a la récolte, motiver les activités agricoles de la jeunesse (agri-business for youth) et contribuer aux entretiens de la terre arable afin d'augmenter la production jusqu'au niveau satisfaisant.

23. ENVIRONNEMENT

23.1. Situation actuelle

Le commerce des pierres précieuses se fait en désordre dans certains endroits du pays. Les collines sont dégradés, les vallées sont encombrées, les habitations aux alentours sont fissurées sans oublier que des fois ces problèmes mènent aux carences de l'eau et d'électricité. L'exemple typique est la chute de Nyabarongo qui n'a pas fonctionné suite au manque de l'eau cause par l'exploitation des pierres précieuses sur les collines environnantes dans le district de Ngororero ;

Les rwandais en général n'ont pas encore valorise la conservation de l'eau de pluie et pourtant le pays enregistre des cas de tarissement des lacs, rivières, vallées suite aux déchets qui y sont souvent versés ;

La population n'a pas encore compris l'exploitation des ressources naturelles comme le soleil, l'eau, les plantes traditionnellement, médicinales, etc ;

Les cas de chauffage des herbes sur les collines sont encore remarquables, la dégradation des forêts en quête du bois de chauffage et de construction ;

La pression démographique qui ne va pas de paire avec l'économie nationale joue un rôle gigantesque dans la dégradation de l'environnement ;

L'habitat espace surtout dans les zones rurales, le morcellement des terres ajouté aux constructions désordonnées font l'objet de dégradation de l'environnement ;

Le problème des cas des morts des fonctionnaires des carrières, les maladies chroniques d'origine d'exploitation minières doivent être suivi de près suite aux graves répercussions qui en résultent ;

Le Rwanda n'a pas de tribunal particulier traitant les cas environnementaux, ce qui fait que les malfaiteurs s'amuse dans les pratiques anti-environnementales, ajoutons que même les mesures prévues pour pénaliser les gents qui détruisent l'environnement ne sont pratiquées convenablement.

23.2. Ce que nous allons faire

Nous allons élire une loi qui ne tolérera pas celui qui construira une maison sans prévision de prise de l'eau de pluie ;

La mise en place d'un programme d'élaboration des cartes directrices des localisations des pierres précieuses et leurs qualités diminuera un certain nombre de risques environnementaux ;

L'exploitations des mines et carrières seront suivi de près pour éviter tous sortes de dégradations environnementale qui en résulte ;

Nous envisageons les formations locales en matière d'exploitation des ressources naturelles entre autre les forets, le sol, l'eau, le soleil, etc ;

Nous allons réviser les lois en vigueurs de lutte contre l'érosion surtout dans les endroits de pourcentages élevés de pente en y plantant les arbres de stabilisation du sol ;

Nous développerons les techniques d'agroforesteries sur tout le sol arable ;

Nous avons besoin d'instaurer une loi stipulant la création d'une institution privée chargée de suivie des dégâts causes par les operateurs de ce domaines en vue de stopper les pertes inattendues d'origine des dégradations environnementale ;

Nous allons instaurer une politique qui développera les techniques de lutte contre les changements climatiques et renforcer la capacité du Météo-Rwanda.

24. LES RELATIONS INTERNATIONALES

24.1. Etat actuel

Ce domaine connait un certain nombre de problèmes qui persistent encore :

Les relations du Rwanda avec nos voisins Burundais, Congolais (RDC) et les français ne sont pas bonnes ;

Les cas des rwandais maltraités en Ouganda en cours d'activités commerciales, mais plutôt accusés d'autres allégations sans justifications raisonnables ;

La population locale ne maîtrise pas l'intérêt de travailler en commun entendement avec les organismes internationaux comme CPGL et CEAC, COMESSA, SADC et autres ;

24.2. Solutions

La politique internationale du Parti Démocratique Vert sera bâtie sur la culture du dialogue et de la paix ;

Nous allons promouvoir une politique internationale qui encourage la paix et le développement économique surtout dans les pays comme le Burundi, RDC et la France ;

Notre choix est l'entretien de bonnes relations avec les organismes internationaux comme CPGL et CEAC, COMESSA, SADC et autres sans oublier l'Organisation des Nations Unies (ONU), l'Union Européenne (UE) ainsi que l'Union Africaine (UA) ;

Nous acceptons que notre parlement ait de bonnes relations avec d'autres parlements à travers le monde ;

Notre parti supportera l'idée de création des conventions internationales facilitant l'accès aux financements de l'Union Africaine à l'aide d'autres conventions qui révisent le système de fonctionnement et la politique de l'AU, EAC ainsi que d'autres organisations internationales. Nous allons continuer la bonne image de notre pays basée sur le renforcement de la culture de la paix qui n'empêche qu'une fois notre pays attaqué, les

mécanismes de défense nationale doivent être là avec le maximum d'efforts ;

Nous ne cesserons pas de support le développement des programmes de protection des droits de l'homme et la bonnes communication avec les organismes internationaux de droits de l'homme tels que : Human Rights Watch, Amnesty International, LDGL, RIPRODHOL, etc ;

Nous lutterons pour que la voix de l'Afrique ainsi que celle d'autres pays en voie de développement soit considérable au niveau du haut conseil de sécurité des Nations Unies ;

Nos efforts seront consacrés pour qu'il y ait des conventions au niveau des pays de l'Union Africaine (UA), EAC améliorant leurs systèmes de fonctionnement, les mesures et leur politique en matière d'éradication de la pauvreté, la pratique ses principes de la démocratie, la protection de l'environnement et le développement des droits de l'homme ;

Dans nos projections d'avenir figurent les conventions internationales limitant tout obstacle commercial dans les pays en voie de développement de façon que la politique commerciale de ces pays soit basée sur le patrimoine national. Nous allons promouvoir la transparence dans les systèmes de fonctionnement des pays membres des organisations internationales comme UA, EAC, SADC et les media sociaux pourront servir comme miroir.

Nous aurons aussi la tache de supporter les conventions internationales facilitant la libre circulation des gens et des biens comme leurs droits.

25. LA DEMOCRATIE POUR TOUS ET DURABLE

25.1. Situation actuelle

L'espace politique est encore très limité ;

Il existe encore pas mal d'obstacles dans la création et la vie des parties politiques et particulièrement d'opposition ;

Les grands problèmes du pays ne sont pas discutés ouvertement et l'inégalité sociale qui persiste favorise les responsables des détournements des fonds publics ;

Les organismes internationaux des droits de l'homme à but lucratif sont encore très peu ;

Il y a encore beaucoup à corriger dans la loi électorale ;

L'organisation des unités administratives nationales restent encore pauvre et la population locale devient victime.

25.2. Mesures

La loi en rapport avec la création des partis politiques sera révisée dans le sens de limiter plusieurs complications qu'elle contient aujourd'hui à l'égard de ceux qui ont des projets de création des partis politiques qui sont considérés comme piliers de la démocratie participative et durable;

Nous allons développer la culture de débat surtout entre l'Etat et la population ;

Nous lutterons pour qu'il y ait une loi stipulant le droit des partis politiques agréés d'avoir accès sur les projets des lois en avance afin de pouvoir donner leurs points de vue dans les meilleurs délais ;

Nous allons éliminer une loi stipulant les pénalités sérieuses des autorités qui ne traitent pas les gens de la même façon dans leur zones d'opération ;

Nos suggestions seront aussi pour la loi régissant la rencontre de la population locale du niveau du village administratif jusqu'au niveau de

la province sans toute fois que les responsables politiques soient les dirigeants de ces genres de réunions, mais plutôt les représentants sélectionnés par population dans leurs villages respectifs en guise de traiter les grands problèmes que fait face leur société avec toute transparence possible ;

Nous allons élire une loi stipulant que parmi les fonctionnaires de la commission nationale électorale y ait les représentant des partis politiques reconnus par la loi ;

Le développement de l'espace libre de la politique, de la liberté d'expression, du droit de prier selon le gout de tout et chacun ainsi que le respect de tous autres sortes de droits de l'homme sera notre priorité ;

Nous allons instaurer une loi régissant la création des tribunaux spéciaux des cas des politiciens emprisonnés ainsi que d'autres victimes de leurs idées en vue de libérer les innocents ;

Nous planifions de créer les centres de formations judiciaires légaux qui formeront même les intéressés qui ne sont pas obligatoirement les professionnels en droit ;

Nous allons proposer la confirmation du projet de loi stipulant un bureau d'ombudsman charge des affaires politiques complétant celui déjà en place (Political ombudsman council);

Nous aurons aussi à proposer un projet de loi acceptant la réception des financements, mais en même tant exigeant les rapports financiers périodiques et réguliers. La même loi stipulera la mise en place d'une commission particulière charge de cette affaire dont les commissaires devraient être d'origine de tout les partis politiques légaux au Rwanda ;

Notre parti proposera aussi la mise en place d'un centre professionnel charge de la reception et la gestion des projets de loi en provenance de la population en général et des organisations non gouvernementales (soit, a

Citizen-Driven Bill Office en Anglais). Cet office aura à travailler côte à côte avec le parlement, chambre des députés. Pour bien mener ces fonctions, il sera nécessaire de mettre en place un site internet qui facilitera la publication et la sélection des idées d'origine populaire. Une fois une idée élue par cinquante milles voies, sera déposée au parlement pour la mettre dans un projet de loi à étudier;

Le parti Démocratique Vert aura aussi le plaisir de proposer un « Centre National de Démocratie » qui aura comme mission de mettre en place les grandes lignes directives en politique nationale ainsi que la détermination du rôle de la population dans la prise des décisions dont elle est bénéficiaire (soit, *Center for Democracy, Policy Development and Public Participation*). C'est a travers ce centre que nous trouvons la solution du problème de liberté d'expression que le Rwanda fait face aujourd'hui.

26. UNITE ET RECONCILIATION

26.1. Etat Actuel

La politique de l'unité et réconciliation au Rwanda n'a pas encore atteint un niveau satisfaisant :

Le fait que le problème des refugies rwandais reste toujours là dans les pays voisins et lointains, les morts bases sur les différences ethniques et ou régionales qui se présentent à tort et à travers surtout dans les périodes de commémoration des victimes du génocide des Tutsi de 1994 au Rwanda ;

Les traumas d'origine génocidaires existent encore ;

L'inexistence d'un fond de remboursement pour les victimes du génocide fait l'objet d'un problème qui résulte aussi de la faiblesse du système de l'Etat;

Le fait que les présumés génocidaires déambulent toujours dans les rues des pays voisins et lointain témoigne aussi l'échec des institutions responsables ;

Le pays compte aussi les cas des dossiers Gacaca dont les responsables n'ont pas été satisfait et qui n'ont pas encore été traités ;

Le problème de suppression déguisée de la langue française dans l'éducation et les fonctions publiques alors que le Rwanda enregistre un grand nombre de la population qui a évolué dans le système francophone et pour eux supprimer le français c'est arrêter la vie d'où les complications dans le processus de l'unités et réconciliation.

26.2. Que va faire le PDVR ?

Ce parti prévoit un projet de loi stipulant la création d'un centre national en charge d'analyse des motifs qui font que certaines personnes quittent le pays afin de les déraciner. Ce centre aura aussi une mission de recherche des différentes réalités de la vie des refugies rwandais surtout politique en vue d'entretenir de bonnes relations avec eux et finalement arriver au commun entendement favorable au pays et à ces refugies.

Nous allons proposer la création d'un « Conseil National de Sécurité » qui réunira les représentants des partis politiques opérants à l'intérieur du pays et ceux de l'étranger, les organisations non gouvernementales, La fédération du secteur privé, les représentants de la population en général et l'union des églises au Rwanda pour discuter le problème des refugies et des prisonniers politiques, de liberté d'expression, les moyens de demander pardon et de se soumettre les uns aux autres. Ce conseil jouera aussi un rôle de création d'un climat de transparence entre les rwandais; d'éradication des différences ethniques, de lutte contre la culture d'extrémisme et d'idéologie génocidaire ;

Le PDVR va instaurer une loi régissant les responsables des morts désordonnés qui apparaissent ici et là et mettre en place les mécanismes

ou procédures pacifiques utile à la population en matière de résolution des conflits dans les familles respectifs ;

Le Français et l'Anglais seront utilisés d'une façon équilibrée pour ne pas isoler une classe de la population et favoriser une autre ;

Nous allons ériger une loi qui stipule la mise en place d'un fonds de financements des victimes de la guerre de libération du Rwanda, avant et après le génocide des Tutsi de 1994, les familles pauvres et rescapées des militaires qui ont perdu leur vie sur le champ de bataille ;

Notre parti est pour le renforcement des moyens pour appuyer matériellement les vieux pères et vieilles mères qui ont perdu tous les enfants durant la guerre et ou le génocide des Tutsi sans oublier les enfants nés par violation sexuelle de leurs mères ;

L'opposition rwandaise a l'idée de mettre fin rapidement aux procès Gacaca classes sans suite alors qu'ils sont à refaire selon la demande des présumés coupables du génocide des Tutsi de 1994 qui n'ont pas été satisfaits des résultats des premiers procès. Une fois faite avec authenticité, cette action jouera un rôle considérable dans l'évolution du niveau de l'unité et réconciliation que le Rwanda dispose pour le moment.

